



# Concertation l'avenir du Val de Scarpe



## Le site et ses abords



## Localisation



## Périmètre d'intervention

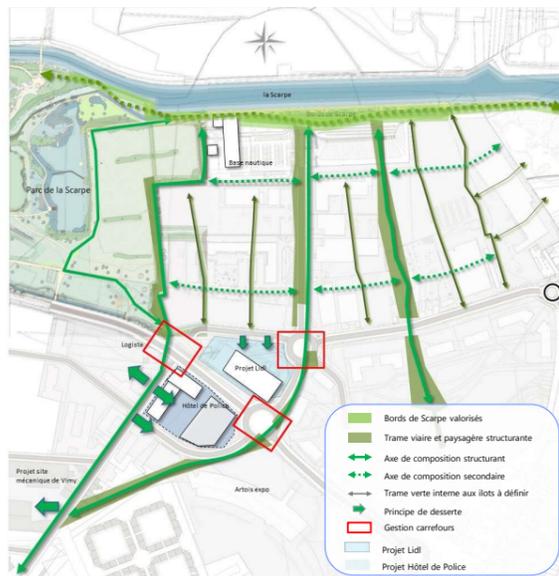




# Concertation l'avenir du Val de Scarpe



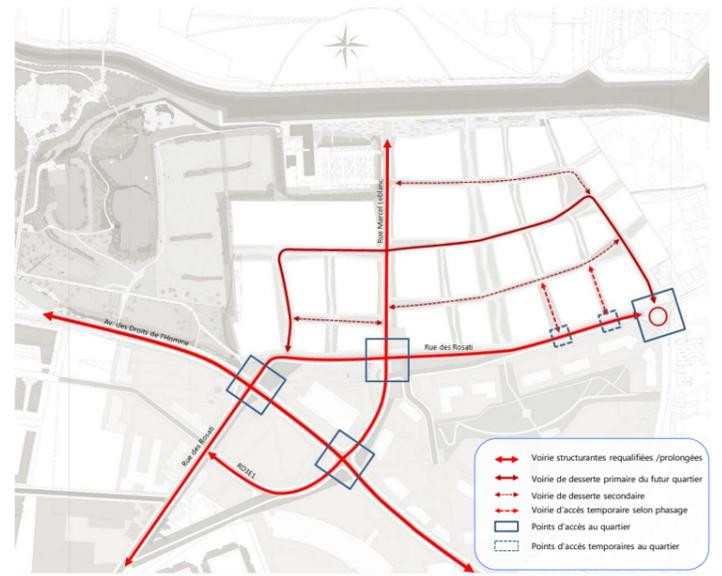
## Les principes de composition envisagés



### Une trame paysagère structurante, en tant qu'armature du futur quartier

Un enjeu de structuration du site à court terme par le développement d'une trame paysagère forte :

- Développement de 3 trames paysagères structurantes Nord /Sud en accompagnement de la rue Marcel Leblanc, du Parc de la Scarpe (dont le profil et les usages seront à définir selon la nature de la pollution des sols) et aménagement d'une continuité paysagère s'appuyant sur le prolongement du parc des Rosati vers les bords de Scarpe
  - Support des mobilités douces, piétons et vélos – cheminements sécurisés,
  - Aménagements paysagers – gestion pluviale.
  - Cheminements dissociés des circulations automobiles hormis la rue Marcel Leblanc.
- Valorisation des bords de Scarpe,
- Développement de trames Est/Ouest adaptables selon les acquisitions foncières,
  - Support des modes doux piétons,
  - Potentialités de pistes cyclables en accompagnement de voirie,
  - Gestion pluviale – aménagement de noues d'accompagnement,
- Et définition de principes de composition de trame verte interne aux îlots à créer.
  - Cheminement modes actifs dissociés des axes de circulation automobile.
  - Desserte en modes actifs des îlots.



### Le schéma de voirie projeté :

La trame viaire envisagée repose principalement sur :

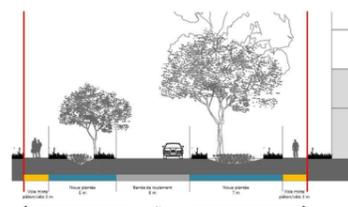
- La requalification et la prolongation de la rue des Rosati, selon un axe Est/Ouest,
- La requalification de la rue Leblanc et de la RD3E1 selon un axe Nord/Sud,
- Et la création d'un axe de desserte structurant Est /Ouest interne au futur quartier.

La création de ce nouvel axe structurant sera nécessairement à phaser.

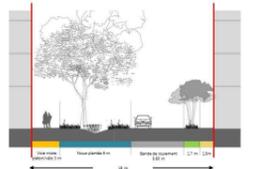
Les potentialités de connexion sur le giratoire actuelle entre la rue des Rosati / Rue du Dr Melun et Rue du Général de Gaulle sont conditionnées par l'acquisition des terrains Boyenval.

Ainsi un accès temporaire uniquement en tourne-à-droite est préconisé afin de permettre la desserte du quartier à court et moyen terme et d'éviter les voies en impasses.

Coupe AA' – Rue Marcel Leblanc requalifiée



Coupe BB' – Voie de desserte structurante



## Les attendus du projet – premiers retours sur la concertation

- Valorisation bords de Scarpe
- Services marchands et commerces
- Proximité de la Scarpe
- Un quartier mixte résidentiel, sport, loisirs,
- Activités sportives et ludiques
- Equipements sportifs
- Végétalisation importante
- Aires de jeux
- Poste, point relais et consignes
- Presse, librairie, papeterie
- Facilité de stationnement
- Déplacements vélos plus faciles au quotidien
- Articulation avec les autres quartiers
- Bien-être
- Pistes cyclables
- Commerce de bouches
- Cheminements doux
- Espaces de pause en sous-bois
- Restauration, bar, café,
- Espace paysager à haute valeur environnementale et écologique
- Espace vert composé avec parterre de fleurs, fontaines, bassins,
- Plantation et conservation d'arbres
- Ilots de fraîcheur





# Concertation l'avenir du Val de Scarpe



## Les principes d'aménagement



### Gestion durable des espaces extérieurs

- Encourager la constitution d'un paysage qualitatif nécessitant peu d'entretiens,
- Végétaliser les parcelles pour favoriser la perméabilité des sols
- Définir une insertion paysagère qualitative du futur quartier
- Encourager un mix de solution et d'aménagement pour atteindre un coefficient de biotope par surface performant.,
- Encourager l'usage de matériaux semi-perméables à perméables.

### Gestion des eaux pluviales

- Limiter les surfaces de voirie, éviter le ruissellement en réduisant le taux de surfaces imperméables (utiliser des revêtements poreux)
- Aménager des espaces végétalisés ou augmenter leur épaisseur, favoriser les espaces verts et la végétation urbaine
- Faire des parcs et aires de jeu des équipements multifonctionnels, capables de jouer un rôle d'éponge (les décaisser pour y stocker les eaux pluviales)



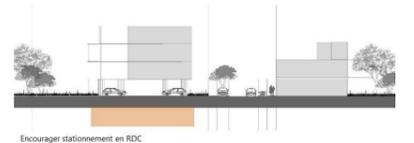
Travailler la perméabilité des matériaux (source : Cahier des prescriptions espaces publics - AgenceUP)

### Gestion du stationnement :

- Minimiser l'impact visuel des aires de stationnement dans le paysage depuis l'espace public,
- Utiliser des revêtements perméables à semi-perméables,
- Généraliser les parkings végétalisés,
- Etudier les possibilités de mutualisation des places de stationnement,
- Tester un dispositif d'autopartage à l'échelle du quartier.

### Conception bioclimatique :

- Favoriser la conception bioclimatique du site et des bâtiments,
- Limiter les dépenses énergétiques du site,
- Encourager l'usage de matériaux biosourcés ou de matériaux de réemploi,
- Rechercher la constitution d'un quartier bas-carbone,

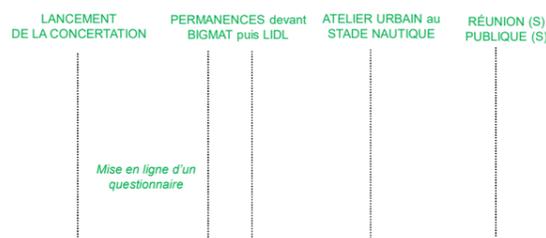


Encourager stationnement en RDC

## Calendrier prévisionnel

### UN PROJET À LONG TERME :

AVEC PLUSIEURS ÉTAPES DE CONCERTATION



Lancement des études techniques et réglementaires

ÉTUDES TECHNIQUES DIVERSES : sol, pollution, zone humide, topographique, faune/flore, etc.

Lancement des études de définition des travaux

Lancement des travaux de viabilisation et recherche des opérateurs

Premières livraisons potentielles

ÉTUDE D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

SOUSSION À L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Sept. 2023

26 mars 2024

17 avril 2024

21 mai 2024

Nov. 2024

Déc 2024

Déc 2025

Sept. 2027

2029/2030